

CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



Procès-verbal N° 9 - 2016 / 2021

Séance du mardi 9 octobre 2018, 18h30 – 20h33

Salle no 22 – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Ordre du Jour du 9 octobre 2018

1. Séance du 14 juin 2018	3
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)3	3
2. Retour sur les promotions et la fin d'année scolaire	}
2.1 Retour sur la rentrée 2018	3
3. Nouveau cadre de référence de l'accueil parascolaire	ŀ
4. PMS 5	5
4.1. Information5	5
5. Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent	5
6. Projet des établissements	;
6.1. EPSMO: Présentation du projet « 2A1C » par M. Donatello Padula6	•
6.2. EPSME: Présentation de la course d'automne du 4 octobre 20186	5
7. EPSME 6	;
7.1. Réorganisation scolaire à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est, centre-ville6	5
8. Divers et propositions individuelles	7
8.1. Information à propos des demandes du Quart Parents du 14 juin 20187	7
9. Calendrier 2019	7

Page 1/7 31.10.18

Sont présents :

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Jacqueline Pellet

Christine Chevalley

Viviane Schweizer Ronnerström

MM. Yanick Hess

Romain Pilloud

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein

des établissements :

Mme Sandra La Torre MM. Gérald Fankhauser

> Laurent Husson Xavier Désilets Guillaume Jordan

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés

par la vie des établissements :

Mmes Marie-Noëlle Lentes

Céline Cornaz Aline Oberson

MM. Simon Smith

Fabrice Staub

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :

Mmes Denise Nicolo

Alexandra Ramser

MM. Olivier Raduljica

Albert Richard

Les membres excusés :

Mmes Jessica Ruedin, **groupe 1**

Marlène Salmon, **groupe 2** Martina Schmidt, **groupe 3**

Geneviève Monticelli, groupe 3 (en alternance avec Mme C. Cornaz)

Carine Dind, **groupe 4**

M. Michel D'Antino, **groupe 4**

Prise du PV : C. Rossetti

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

DFJC: Département de la formation, de la jeunesse et de la culture **PPLS**: Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

CEF : Conseillère école-familles

ATE : Association transports et environnement

AMS : Après-midi de sport **PMS** : Plan de mobilité scolaire

Page 2/7 31.10.18

1. Séance du 14 juin 2018

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Mme J. Pellet annonce une modification à apporter au calendrier 2019 et à l'ordre du jour. La date du mercredi 30 janvier 2019 est supprimée au profit de la date du mardi 29 janvier 2019. Le point 6 sera traité en préambule.

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteure.

La Présidente donne la parole à M. Donatello Padula, doyen suivi des élèves – SESAF¹ de l'EPSME², pour la présentation du projet « 2A1C ».

2. Retour sur les promotions et la fin d'année scolaire

2.1 Retour sur la rentrée 2018

EPSMO (voir Powerpoint)

M. G. Fankhauser entame sa présentation par les effectifs des classes pour la rentrée scolaire (voir Powerpoint). Sur le tableau, il est identifié entre parenthèses les effectifs de l'année passée. Une diminution d'élèves est due principalement à la baisse du nombre d'élèves de RAC. Un tableau représentant le pourcentage d'élèves est présenté (P = Primaire, CYT = cycle de transition, S = secondaire, RAC = raccordement, DES-ACC = pédagogie compensatoire). Les effectifs par volée sont également présentés.

L'organisation des camps par alternance est finalisée et a obtenu de très bons résultats. Après trois ans, cette organisation est entérinée.

Suite à une réflexion des AMS³, l'établissement a décidé d'allier les AMS aux activités sportives afin de permettre de créer une identité de volée. Par l'attrait des activités, des camps, des sorties culturelles, le climat de l'établissement se construit. Ce dispositif a été mis en place cette année et le bilan sera présenté au Conseil d'Etablissements d'ici une année.

Les activités culturelles font parties du dispositif d'ouverture sur le monde. Le programme est en cours. Les diverses activités sont montrées par le biais d'un tableau.

L'année prochaine le thème sera « La différence ». Ce projet a été fixé suite à l'annonce de 2 élèves transgenres. Un travail sur l'acceptation de la différence est opéré à l'école. Les objectifs sont le bien-être de ces élèves et qu'ils ne soient pas stigmatisés au sein de l'établissement.

Un des plus grands événements de l'année a été l'accueil des nouveaux 1P. Tous les futurs élèves de 1P ont été reçus avant l'été en classe avec des élèves de 1P. Le bilan a été excellent et les parents ont été rassurés. Cette expérience sera reconduite l'année prochaine.

La rentrée scolaire a été calme et apaisée principalement grâce au projet « 2A1C » et à la fête Rambertville. En 2019, aura lieu la fête « Vinet village ». Le thème sera la Suisse. Le collège se transformera en 26 cantons ou chaque classe aura pour tâche de faire découvrir un canton suisse. Un petit film illustrant la fête à Rambertville est diffusé.

Page 3/7 31.10.18

¹ Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

² Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est

³ Après-<u>midi sportif</u>

M. R. Pilloud demande à quoi est due la diminution de nombre de RAC. M. G. Fankhauser explique que le Canton a ouvert des classes dans plusieurs régions. Tous les élèves de Vevey et de la Tour-de-Peilz ont été placés à Aigle. Ce dispositif sera revu pour l'année prochaine. M. R. Pilloud félicite le directeur pour la réalisation de tous ces beaux projets.

EPSME (voir Powerpoint)

Le retour sur la fin de l'année a été marqué avec succès par les différentes promotions. Cette année, l'école a pu intégrer et participer à la fête au village de Veytaux. La fête multiculturelle à Etraz a également été extraordinaire. M. L. Husson remercie les enseignantes pour l'organisation.

L'organisation de la rentrée a parfaitement fonctionné. Le Conseil de direction a proposé un thème pédagogique pour l'entrée en classe. L'entrée en classe est un facteur clé pour la qualité pédagogique dans l'apprentissage. Chaque enseignant a eu la possibilité d'aller visiter une entrée de classe entre primaire et secondaire. La fin des vacances a été émaillée par quelques recours des parents primaires concernant des enclassements (Etraz-Vernex).

Le directeur annonce l'ouverture de 4 groupes d'anglais en VG pour 3 classes. C'est une volonté de réduire les effectifs des groupes afin de garantir la qualité de l'enseignement.

La Commission consultative pour les activités extrascolaires est représentée par 12 personnes qui planchent pour l'année scolaire prochaine sur une vision des diverses activités afin d'obtenir un concept qui fera l'unanimité. Cette commission siègera le 11 octobre 2018 pour la seconde fois.

L'EPSME a également un transgenre (fille) mais, d'entente avec l'intéressée et la famille, l'établissement ne mettra pas de mesure spécifique en place. L'intégration se passe bien.

3. Nouveau cadre de référence de l'accueil parascolaire

Mme C. Chevalley, membre du comité du groupe de travail de l'EIAP⁴, présente le cadre actuel au Conseil d'Etablissements. Suite à la révision de la LAJE⁵ générée par la votation populaire de 2009, les communes ont désormais l'obligation de mettre en place un accueil parascolaire. C'est-à-dire arriver à un cadre parascolaire qui comprend le « avant école », le repas de midi et le « après école ». Les Communes ont également la compétence de décider du cadre de référence parascolaire. Les négociations entre canton et communes ont eu lieu pour la concrétisation de la base légale votée par le Grand Conseil. Les communes ont fortement marqué leur volonté d'exercer la compétence constitutionnelle et de fixer le cadre de référence afin d'ouvrir le plus de places possible. Les communes sont les principaux contributeurs du financement de l'accueil de jour. La révision de la LAJE a fixé le début de l'école obligatoire à 4 ans. Ces enfants font partie dorénavant du parascolaire et non plus du préscolaire (1 à 11).

Les modifications entrant en vigueur ne touchent que les élèves de 12 ans et pas les plus petits. La mise en place de l'EIAP a été votée par le Grand Conseil. Le groupe de travail a été constitué de municipaux et en fonction des districts (10 personnes, 1 représentant par district). Ce groupe a travaillé par auditions et consultations des communes pour finaliser le cadre de référence.

Les missions de l'EIAP sont de fixer les standards minimum en matière d'accueil parascolaire, le taux d'encadrement, dans le respect de bases légales fédérales. Le référentiel de compétence est actuellement en révision et devrait bientôt parvenir.

-

Page 4/7 31.10.18

 $^{{\}overset{4}{\underline{\ \ }}}$ Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire

⁵ Loi sur l'accueil de jour des enfants

Les objectifs de l'EIAP sont les suivants :

- Créer des conditions favorables au développement des places d'accueil parascolaire ;
- Veiller à la qualité de l'accueil ;
- Respecter la législation ;
- Encourager la collaboration entre les établissements scolaires et les institutions.

M. R. Pilloud évoque le fait que des associations professionnelles sont critiques à ce projet. Certaines communes n'appliqueront pas ce nouveau cadre de référence. Il expose également son point de vue sur la baisse du personnel formé. Aujourd'hui y a-t-il une table de négociation ouverte ? Mme C. Chevalley évoque l'invitation faite aux milieux professionnels dans deux ans pour un bilan. Ce cadre a été validé par l'OAJE⁶ et la cheffe du Département.

Mme M.-N. Lentes apporte une réflexion quant aux infrastructures dont la Commune de Montreux met à disposition. Elle expose l'enjeu et l'importance d'un encadrement professionnel. La collaboration doit continuer avec l'encadrement actuel afin de garder un cadre professionnel capable de faire un lien et de soutenir l'enfant.

Mme C. Chevalley entend bien et rappelle que l'enfant a été une priorité dans les travaux de l'EIAP. Des formations continues et des colloques réguliers sont organisés à la Commune.

M. S. Smith apporte une information sur le personnel des APEMS. Pour 12 enfants, la Commune engage une personne qualifiée. Dans les jardins d'enfants, si une éducatrice est malade, il est très difficile de trouver une éducatrice remplaçante. En cas de besoin et grâce à ce cadre, une marge de manœuvre est possible sans être dans l'illégalité.

4. PMS

4.1. Information

Les recommandations du PMS de Collonge sont dans les services techniques pour étude. Le journal de la mobilité est imminent. Les parents ont exprimé leur préoccupation à l'avenue de Collonge avec les futurs travaux. Le service des travaux a été prévenu. La date des travaux n'est pas encore fixée.

Mme A. Ramser fait état d'un problème avec les parents qui utilisent la route de dégagement comme place de pose et dépose. L'information sera transmise à M. P.-A. Emery, chargé de prévention à la Police Riviera.

5. Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent

Un dépliant sur la mise en place d'une permanence téléphonique pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est mis à disposition dans les dossiers des membres.

Les éléments de cette prévention sont disponibles sur le lien suivant : https://www.vd.ch/themes/soutien-social-et-aides-financieres/prevention-de-la-radicalisation/radicalisation-et-extremisme-violent/.

-

Page 5/7 31.10.18

Office de l'Accueil de jour des enfants

6. Projet des établissements

6.1. EPSMO: Présentation du projet « 2A1C » par M. Donatello Padula

L'EPSMO⁷ a été mandaté par le Département pour mettre en place un projet d'intégration sociale. Ce projet se nomme « 2A1C » (aide, accompagnement, confiance) et s'occupe d'enfants dysfonctionnants. Il a débuté en mars 2018. L'objectif principal est la recherche de solutions concernant des élèves présentant des problèmes comportementaux et de les aider avec différents types d'interventions. L'élève peut extérioriser sa colère, se défouler, afin de retrouver la sérénité et de réfléchir sur la manière de corriger ses erreurs. Deux lieux sont utilisés pour ce projet. L'année précédente, un décompte de 250 à 260 interventions a été établi pour la période de mars à juin pour l'URSP⁸.

Mme A. Ramser pose la question s'il existe une collaboration entre les deux établissements ? Le directeur informe qu'il s'agit d'un projet d'établissement. L'EPSME a autre projet, essentiellement financé à l'interne, la SAT (structure d'accueil temporaire).

M. R. Pilloud demande si ce projet à moyen terme pourrait être pris comme référence et s'adapter à d'autres collèges dans le Canton ? M. D. Padula explicite qu'actuellement c'est propre à l'établissement. Une réponse plus claire du Département est attendue par rapport à la pérennité de ce projet. L'idée de base est de pouvoir proposer un ou plusieurs projets d'intégration sociale aux autres établissements du Canton.

M. G. Fankhauser informe que des séances régulières sont organisées à Lausanne en présence du SPJ, de la HEP, de l'URSP et qu'un rapport sera présenté au Département. Ce projet est soutenu par le SESAF.

La Présidente propose de présenter les documents de l'URSP pour le suivi de l'opération.

6.2. EPSME: Présentation de la course d'automne du 4 octobre 2018

Un petit film du départ de la course d'automne 2018 est diffusé au Conseil d'Etablissements. 1000 élèves y ont participé. Parallèlement à cette course, diverses animations ont été proposées. L'année prochaine, l'ensemble de l'établissement participera (voir présentation Powerpoint).

7. EPSME

7.1. Réorganisation scolaire à l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Est, centre-ville

Trois zones logiques et structurelles sont distinctes : Les hauts (Brent, Chernex, 1-6H) - Chillon (Glion, Collonge, Veytaux 1-6H) - Centre-ville (Gare 33, Vernex, Etraz 1-6-7-12 H). Ces entités fonctionnent ensemble. La situation actuelle est à l'augmentation d'effectifs. Les projections sont cohérentes. Des perspectives de construction sur le centre-ville sont présentées. Le rythme des constructions est lié aux besoins. Les objectifs sont les suivants : respecter les normes légales en matière d'effectifs, équilibrer les classes, favoriser la dynamique pédagogique dans une volée, éviter les trop grands écarts d'âge dans les préaux et les couloirs (sécurité, tranquillité) et garantir la transparence des enclassements. L'organisation doit être repensée en fonction de ces objectifs et donc assurer la mobilité au sein des zones. L'enfant est au centre de la démarche.

Page 6/7 31.10.18

Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest

⁸ Unité <u>de recherche scientifique et pédagogique</u>

La compétence d'organisation revient à l'établissement. Le directeur explicite le tableau par secteur (voir présentation Powerpoint).

Le Conseil de direction a décidé de regrouper les élèves par classe d'âge. A Etraz : 1H à 4H – Vernex : 5H à 6H – Gare 33 : 7H à 12H. Dans le secteur centre-ville, le système doit être repensé. Le Quart parents est convié à ce projet par le directeur. Toutes les personnes intéressées sont priées de le contacter par courriel. Le 26 et 28 novembre 2018, les parents de 1H à 5H seront invités pour leur transmettre le projet. Le 15 et le 17 juillet 2019, une entreprise spécialisée fera le déménagement et le 26 août 2019, les classes seront opérationnelles.

Gare 30-32 : Une réflexion est faite pour un centre de loisirs, une cantine, une UAPE et pour suivre le déplacement des élèves pour les activités parascolaires.

La Présidente convie les membres du CET à assister à l'Assemblée des parents. L'invitation sera envoyée par l'EPSME.

8. Divers et propositions individuelles 8.1. Information à propos des demandes du Quart Parents du 14 juin 2018

Le règlement du CET est diffusé sur le site internet des Communes de Montreux et de Veytaux. Le Quart parents avait également souhaité disposer d'une page sur le site communal. Il a été décidé que chaque quart aura sa page. Pour ce faire, <u>un courriel muni d'une photo personnelle donnant l'autorisation doit être transmis à Mme C. Rossetti.</u>

M. X. Désilets apporte une requête des enseignants de primaire des collèges de Montreux-Est. Serait-il possible que la Commune contacte les différents transporteurs publics de la région afin de demander la gratuité des transports suite à la diminution du budget et à l'arrêt du Tribunal Fédéral ?

La Présidente informe que de la part du législatif dans le passé il n'y avait eu pas une entrée en matière très favorable. A cause de l'arrêt du Tribunal fédéral, un conseiller communal pourrait éventuellement déposer une demande chiffrée en ce sens. La demande est enregistrée.

Mme A. Ramser a été approchée par des parents de Territet concernant un enfant de 5P qui terrifie au moyen d'un jeu « Momo challenge » les plus jeunes. M. L. Husson se chargera du suivi.

9. Calendrier 2019

Les prochaines séances sont agendées au : Mardi 29 janvier 2019 à 18h30 à Jaman 8,

Mardi 7 mai 2019 à 18h30 à Jaman 8.

Annexes: - Powerpoint de l'EPSMO

Powerpoint de l'EPSME

Diffusion de ce procès-verbal : - Membres du CET

- La Municipalité pour information

- Après validation sur le site internet communal

Page 7/7 31.10.18

Établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest

Projet 2 a 1 c

M. Padula, doyen SESAF

aide
accompagnement
confiance



Prise en charge et recherche de solutions concernant les élèves présentant des problèmes comportementaux.

 \triangle aide \rightarrow

★ différents types d'interventions (urgences, temporaires ou à long terme) afin d'aider l'élève en difficulté, soulager l'enseignant(e) et permettre à la classe d'étudier sereinement. \triangle accompagnement \rightarrow

▶ permettre à l'élève en difficulté d'extérioriser sa colère, retrouver la sérénité, réfléchir sur la manière de corriger ses erreurs, changer son image, réintégrer le groupe classe. \triangle confiance \rightarrow

▲ transmettre à l'élève en difficulté la confiance nécessaire pour la suite de sa scolarité et lui prouver qu'il est agréable, avant tout pour soi-même, de se comporter positivement.

Lieux

- \triangle Salle RC 23 \rightarrow
 - *▲ espace pour se défouler,*
 - **▲ espace** pour se détendre (lecture) et
 - *★espace* pour étudier.
- \blacktriangle Salle RB 03 \rightarrow
 - ★ cuisine, préparation d'un menu avec les élèves des classes D, parfois certains élèves de 10^{ème} et 11^{ème} + les élèves du projet.

Soirée d'information destinée aux membres du CET

le 9 octobre 2018







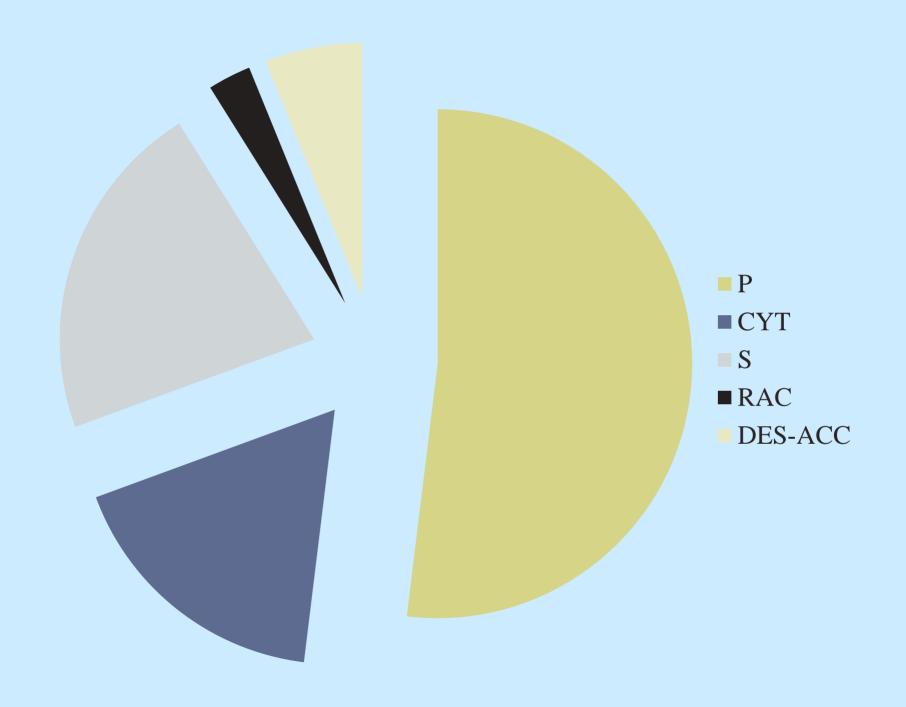
Montreux-Ouest, c'est

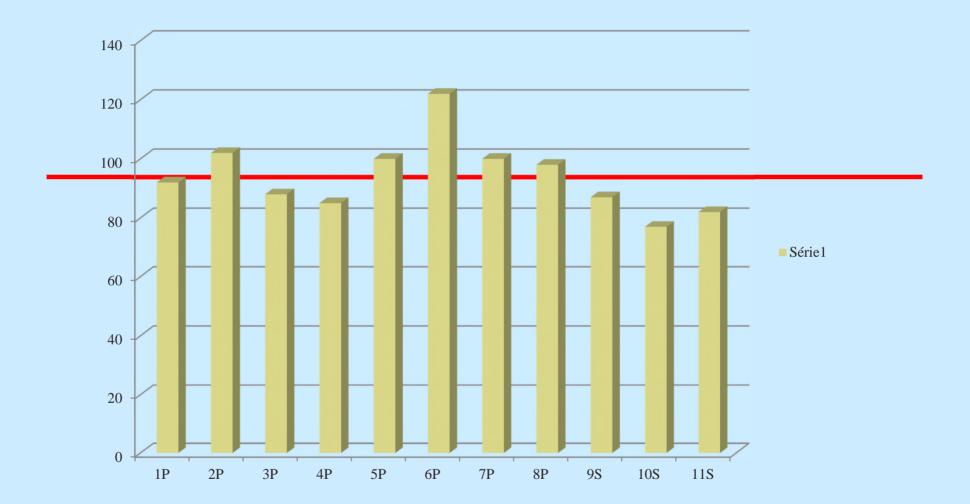
▲62 (61) classes réparties sur 4 collèges

▲ 1138 (1154) élèves de 4 à 17 ans

- ▲ 129 enseignants
- ▲ 6 membres du personnel administratif
- ▲ 9 collaborateurs PPLS
- ▲8 autres fonctions (conseillère sociale dépositaire moniteurs Leysin)







Organisation des camps

Années	Activités				
3P	Semaine verte à Leysin				
4P	Semaine verte à Leysin				
5P	Semaine verte à Leysin				
6P	Camp de sport de neige à Leysin				
7P	Semaine verte à Leysin				
8P	Camp de ski à Leysin ou Champéry				
9 VG - 9VP	Camp sportif à Fiesch (Valais) Camp de ski Leysin				
10 VG 10 VP	Camp de ski à Leysin ou Champéry Wiesbaden				
11 VG/VP	Voyage d'études (selon vœux des maîtres et des élèves)				

Réflexion concernant les AMS



AMS Constats

- Eviter un nouvelle diminution de périodes pour les maîtres
- Permet de créer une identité de volée
- Climat d'établissement
- Ouverture sur d'autres disciplines / Concepts
- Eviter les activités répétées chaque année

			5 ^e	6 ^e	7 e	8 e	9 e	10e	11 ^e
Performance	Athlétisme	Lancers Sauts Courses		X ²		X		X	
Endurance	Effort soutenu	Course longue durée Orientation			X	X	X		
Fair-Play	Jeux	Volley (F) Hand-Ball Foot (G) Balle par-dessus la corde Ballon derrière la ligne Balle brûlée, à 2 camps	X	X	X	X	X		X
Sports aquatiques	Natation	Jeux en piscine			X	X			
Découverte Plaisir	Ouverture	Raquettes Initiation au golf Patinoire aux Paccots			X		X	X	X
			1	2	4	4	3	2	2

Commission culturelle primaire

• 1P • 2P	•3P	• 4P	• 5P • DEP/01	• 6P
Musique Clown Contes	Sortie Petzi et chiens du St-Bernard	Musique Clown Contes	Musique ou peinture ou cirque	Peinture (Suisse)

Commission culturelle secondaire

• 7P • ACC/1-2	•8P •DEP/2	• 9S •DES/1-2-3	• 10 S	• 115
Musique Classique	Peinture (Gianadda) Impressionnistes	CINEMA Sortie Chaplin	TMR THEATRE (mai)	Pièce musicale (TMR) Youtubers (Mtx comedy)

Thème pour l'année prochaine

La différence

Ce qui distingue une chose d'une autre

Pourquoi ce choix

- Grande Diversité dans l'établissement
 - Culturelle
 - Ethnique
 - Religieuse
 - Traditions
 - Age des élèves (1-12^e années)
 - Orientations (professionnelles sportives culturelles sexuelles)

Objectif

- Vivre avec la diversité, la différence
- Eviter la stigmatisation d'un jeune
- Accepter l'autre comme il / elle est

- Tolérance, bienveillance, écoute, accueil
- · Rejet, exclusion, hostilité, égoïsme,

Rentrée scolaire

Accueil des classes de 1P

Rentrée calme et apaisée

Juillet 2019: Vinet village



Juillet 2019 : Vinet village











Conseil d'établissement 9 octobre 2018

Laurent Husson, directeur



EPS Montreux-Est





Course d'automne 2018





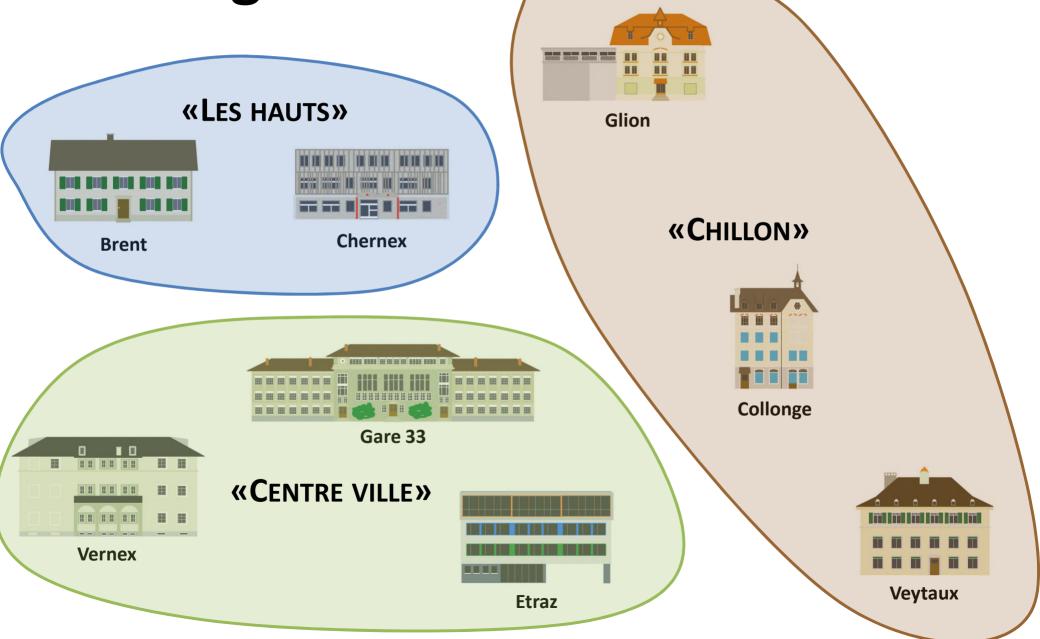
Course d'automne 2018

- 10 volées ont participé (env. 1000 élèves)
- Courses diverses (chrono, déguisée, avec des petits, défi du directeur, etc...)
- Ventes de nourriture au profit des caisses de classe
- Seulement 5 pourmille de «courbe» avérée
- Conférences (M. Massard, Mme Hrebec), film

Un succès d'établissement!



Organisation scolaire 2019





Mobilité au sein des zones

• Situation:

- Augmentation des effectifs
- Disponibilité finie des collèges, non-extensible à court terme
- Volatilité des effectifs, spécialement au 1^{er} cycle primaire
- Perspective de constructions dans le secteur Centreville
- Exigences personnelles de certains parents



Mobilité au sein des zones

Objectifs:

- Respecter les normes légales en matière d'effectifs
- Equilibrer les classes (f/g, besoins particuliers, etc.)
- Favoriser la dynamique pédagogique dans une volée
- Eviter les trop grands écarts d'âge dans les préaux et les couloirs (sécurité, tranquillité)
- Garantir la transparence des enclassements (bâtiments) et le principe d'équité



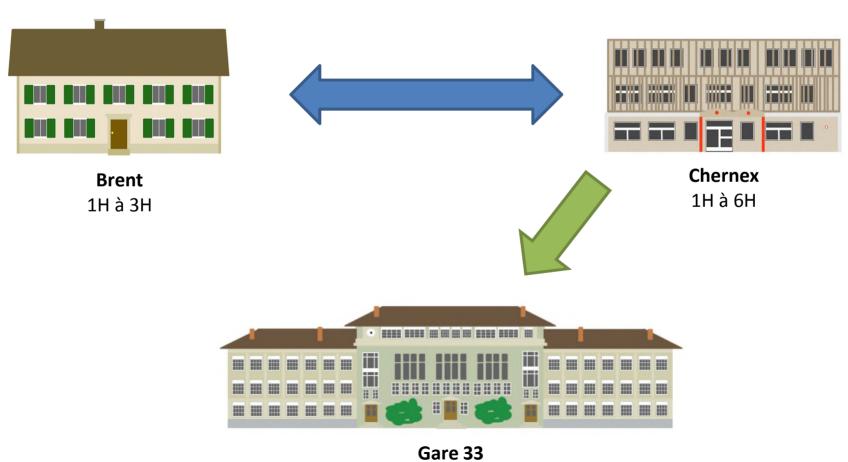
Mobilité au sein des zones

Nécessité:

- Assurer la mobilité des élèves au sein des zones
- Introduire une logique d'enclassement claire
- Assurer la communication avec les parents
- Faire évoluer les mentalités:
 - l'enfant est au centre de la démarche
 - l'instruction est la mission centrale de l'école
 - la compétence d'enclassement est au Conseil de direction (mesure d'organisation)

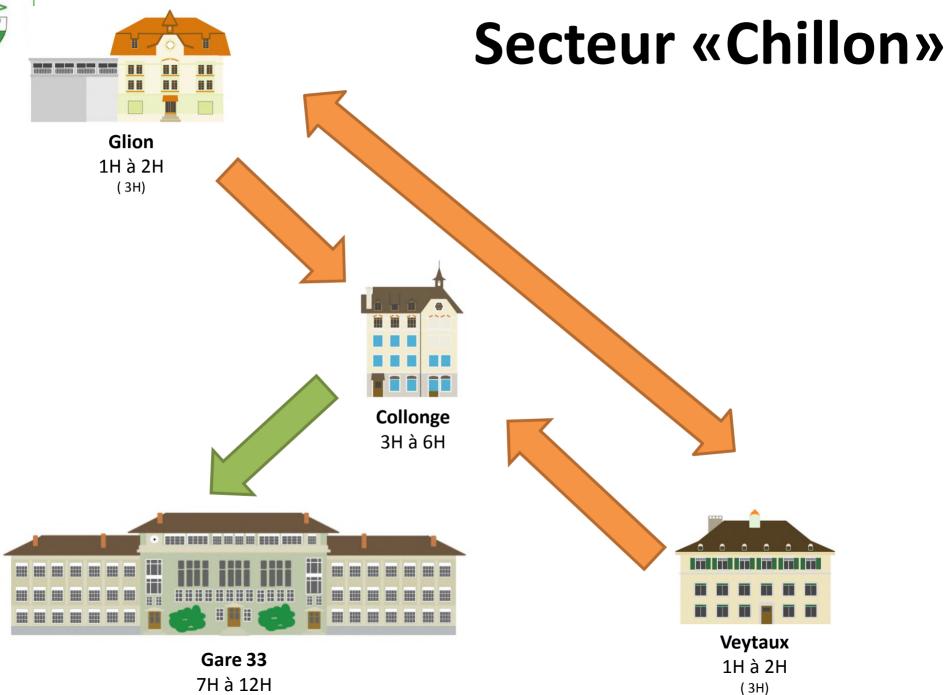


Secteur «Les hauts»



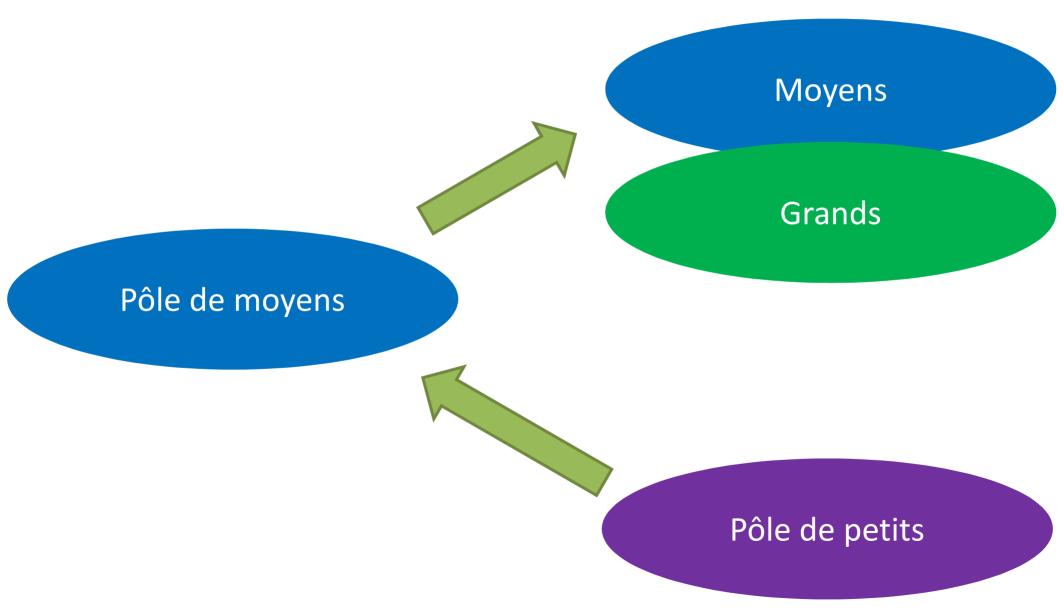
Gare 33 7H à 12H





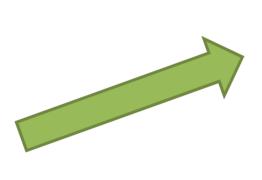


Secteur Centre-ville





Secteur Centre-ville

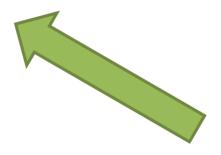


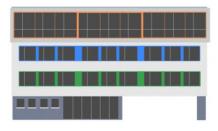


Gare 33 7H à 12H



Vernex 5H à 6H

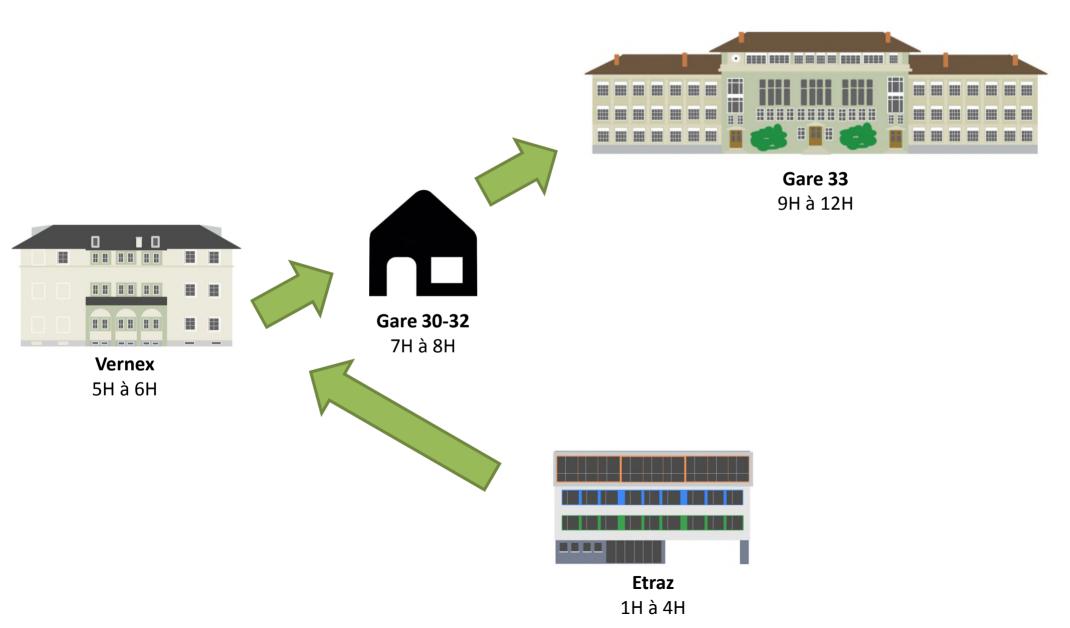




Etraz 1H à 4H



Secteur Centre-ville 202x?





Structure de projet

- Direction de l'EPSME
 - M. Légeret, doyen
- Services communaux
 - M. Smith, SFJ (+ collaborateurs)
 - M. Sentinelli, DBS (+ collaborateurs)
- Conseil d'Etablissement, quart parents
 - 1-2 personnes, à désigner
- Enseignants

COLLEGE	VERNEX	COLLEGE ETRAZ		
répondante	Mme Monnard	répondante	Mme Schwab	
1-2P	Mme Pignolet	1-2P	Mme Bürki	
3-4P	Mme Knis	3-4P	Mme Koller	
5-6P	Mme Wehrli	5-6P	Mme Pelet	



Calendrier

- Travaux préparatoires
 - Dès le 15 août 2018
- Information des enseignants
 - 24 août 2018 (Conférence des maîtres)
- Information officielle à la commune
 - 25 septembre 2018 (Séance 2D)
- Démarrage du projet
 - 2 octobre 2018 (Aula de Gare 33)
- Travaux actuellement en cours
 - Répartition des classes selon des principes des ase
 - Planification des déménagements
 - Communication(s)





Calendrier

- Information du CET
 - 9 octobre 2018 (Jaman 8)
- Information des parents
 - 26 et 28 novembre 2018 (Aula de Gare 33)
- Libération des classes
 - 12 juillet 2019
- Déménagement
 - 15-17 juillet 2019
- Mise en place
 - Dès le 12 août 2019
- Classes opérationnelles
 - 26 août 2019





Merci à toutes et tous!

